

*Compte rendu synthétique  
Conseils de quartier  
Mardi 8 mars 2022 à 20 h 00*

**Quartier :** Coquelicot

**Élus présents :** M. ISSARD, M. MAZERE, Mme RAFIK, Mme GAUTHERIE

**Habitants présents :** 8 personnes

ORDRE DU JOUR :

- Réponse aux problématiques soulevées lors du dernier conseil
- Recueil des nouvelles problématiques
- Participation citoyenne
- Questions diverses

Échange sur les points du dernier compte rendu avec le Directeur des Services Techniques :

Mise en sécurité à faire du passage piéton près de l'impasse Jean Jaurès : pas d'entretien car plus de grilles. En 2022, reprise du giratoire.

Problème de STOP Avenue G.Clemenceau/Entreroche : Aspect répressif mais on ne peut pas verbaliser. Le problème d'éclairage a été résolu.

Stationnement : de nombreuses voitures se garent sur le trottoir. La consigne est de verbaliser les voitures mal garées. Le problème est identique rue du souvenir.

Impasse Jean Jaurès : prévoir le respect d'un sens de circulation (réunion sur place à prévoir : vendredi 08 avril à 18h30). Un arbuste est à tailler car il débord sur la rue.

Problème aussi de stationnement au niveau de l'arrêt de bus ce qui crée une mauvaise visibilité pour les habitants qui sortent de l'impasse avec leur véhicule. Il est envisagé de mettre des plots pour éviter ce stationnement.

Avenue Jean Jaurès : prévoir une signalétique pour la ligne médiane.

Au n°4 : bateau à prévoir en 2022

Nouveaux thèmes abordés :

Au croisement Avenue Jean Jaurès et Allée du Château : prévoir un couloir pour faire passer les poussettes car le sol est en terre. Travaux envisagés sur 2023, peut-être sur 2022 si c'est possible.

La dangerosité des arbres à Bois Menu : Le Directeur des Services Techniques annonce qu'ils seront taillés ou coupés à la bonne saison mais actuellement il propose de les mettre en sécurité.

Entretien des trottoirs au Bois Menu : il est proposé de rencontrer la personne concernée et de proposer plusieurs solutions.

Pour finir la réunion, Mr Mazere informe les habitants sur le budget participatif alloué par la commune pour les conseils de quartier dans le cadre de projets futurs. Il propose une rencontre en juin en plein air à la placette Lamartine par exemple.

La réunion se termine par un verre convivial.